

▲ ÉTHIQUE ET POLITIQUES RELATIVES À L’AFFILIATION OU À LA PUBLICATION

La revue n’est pas membre d’un organisme savant reconnu. Les revues trompeuses peuvent représenter faussement leurs affiliations. Il est préférable de vérifier les affiliations déclarées sur le site Web de l’organisation à laquelle une revue prétend être affiliée. Voici quelques organismes reconnus :

Vérifier si la revue est référencée dans :

- AJOL (African Journals Online)
- DOAJ (Directory of Open Access Journals)

Vous pouvez aussi consulter les sites suivants pour avoir des informations supplémentaires :

- COPE (Committee on Publication Ethics) ;
- ICMJE (International Committee of Medical Journal Editors) ;
- INASP (International Network for Availability of Scientific Publications pour les revues publiées au Bangladesh, au Népal, au Sri Lanka, en Amérique centrale et en Mongolie) ;
- OASPA (Open Access Scholarly Publishers Association) ;
- WAME (World Association of Medical Editors).

▲ COMITÉ DE RÉDACTION

Il peut être très difficile de vérifier si une personne est effectivement membre d’un comité de rédaction et il est donc recommandé d’effectuer des recoupements afin d’assurer l’exactitude de l’information.

- Les membres du comité de rédaction ne mentionnent pas la revue sur leur site Web personnel ou dans leur CV.
- Il n’y a pas d’information sur le rédacteur ou sur le comité de rédaction sur le site Web de la revue.

VEILLEZ À NE PAS ÉVALUER LES REVUES EN FONCTION DU PAYS D’ORIGINE

Certaines revues éditées dans des pays émergents ne remplissent pas tous les critères de qualité d’une revue scientifique sans pour autant être des revues prédatrices.

Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, les éditeurs de revues peuvent ne pas avoir accès aux ressources nécessaires pour créer des sites Web impressionnants, pour se doter d’un ISSN ou pour maintenir leur propre serveur de messagerie. Vous ne devriez pas écarter ces revues sur la base de ressources insuffisantes si elles publient de la recherche de qualité élevée.

VOUS AVEZ BESOIN D’AIDE SUPPLÉMENTAIRE ?

- Parlez-en à votre superviseur et à vos collègues.
- Consultez votre bibliothécaire de liaison ou disciplinaire.
- Une liste de contrôle pour choisir des revues de confiance pour publier votre recherche : ThinkCheckSubmit (<http://thinkchecksubmit.org/translations/french/>).
- Trois diaporamas commentés sont à venir.



La réalisation de ce dépliant a été faite sous l’égide de



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le texte de ce dépliant est une adaptation de la « Liste de vérification pour reconnaître les revues trompeuses » par the Office of the Vice-President, Research and Innovation et University of Toronto Libraries sous licence CC-BY 4.0, réalisée sous l’égide du comité scientifique de la CIDMEF par un groupe de travail sur les revues prédatrices. Le graphisme a été réalisé par Pierre Finot. Le présent document est diffusé sous licence CC-BY 4.0.



Une revue prédatrice ou trompeuse cherche à faire de l’argent et non à publier des travaux de recherche de qualité. Une définition a été proposée :



Les revues et les éditeurs prédateurs sont des entités qui privilégient l’intérêt personnel au détriment de l’érudition et se caractérisent par des informations fausses ou trompeuses, un écart par rapport aux bonnes pratiques rédactionnelles et de publication, un manque de transparence et/ou le recours à des pratiques de sollicitation agressives et sans discernement.



(Référence : notre traduction, *Nature* 2019; 576 : 210-212)

Une revue prédatrice pourrait acquérir les droits d’auteur pour votre recherche sans jamais la publier, et aussi disparaître sans préavis, éliminant ainsi toute trace publique de votre article publié. Le fait d’être associé à une revue prédatrice pourrait entraîner des pertes financières en raison de frais inappropriés, mais aussi nuire à votre réputation et à celle de votre établissement.

Votre meilleur guide demeure un examen attentif des articles de la revue et une discussion avec vos collègues ou votre superviseur

Si l'un des énoncés suivants s'applique, ne soumettez pas votre article. Il s'agit de tactiques fréquemment utilisées par les revues prédatrices :

- La publication est garantie.
- Vous avez reçu une invitation non sollicitée par courriel ou pourriel à publier un article. Ces courriels sont différents de ceux reçus de vos organisations ou sociétés savantes.
- Les articles publiés dans la revue ne correspondent pas au titre ou à la portée de la revue.



Pratiques pour reconnaître des revues prédatrices

Bien qu'il n'y ait pas de critère universel qui indique si une publication est légitime ou non, voici quelques-unes des pratiques typiques des revues prédatrices.

Plusieurs indicateurs défavorables pourraient signaler que la revue est prédatrice.

▲ PROCESSUS ET ÉCHÉANCIER

Une grande partie de cette information se trouve dans les lignes directrices ou les instructions à l'intention des auteurs. Cette information devrait être clairement présentée et porter sur les processus de contrôle de la qualité, le style ou formatage, les droits d'auteur et les autres politiques de la revue (comme les corrections et les rétractations).

- La publication est garantie.
- Le délai entre la soumission de l'article et la publication est étonnamment court.
- Le processus d'évaluation par les pairs est obscur, l'information à ce propos est rare, ou cette étape est difficile à déceler.
- Il y a peu d'information sur les diverses étapes du processus, de la soumission à la publication.
- La revue exige un transfert du droit d'auteur lors du processus de soumission. Le droit d'auteur est généralement transféré une fois le manuscrit accepté. La plupart des revues en libre accès appliqueront une licence Creative Commons (CC) à l'article qui permet la réutilisation et le remixage; dans de nombreux cas, l'auteur conserve les droits d'auteur. Si une revue n'utilise pas de licences CC, les conditions d'utilisation et de réutilisation doivent être claires.
- La revue ne suit pas un horaire régulier de publication.

▲ FRAIS DE TRAITEMENT DES ARTICLES (FTA)

De nombreuses revues en libre accès exigent des frais de traitement des articles (FTA), ce qui est une pratique acceptable. Les revues légitimes exigent toujours un paiement après acceptation, et leurs tarifs sont clairement établis et facilement accessibles.

- Le paiement des FTA est exigé avant l'acceptation. Les FTA sont habituellement payés après l'acceptation de l'article, mais avant sa prépublication. Vous ne devriez pas avoir à payer les FTA avant le processus d'évaluation par les pairs. Ces frais devraient être clairement indiqués sur le site Web de la revue.
- On ne sait pas exactement quels frais seront exigés. Dans certains domaines, une cotisation modeste est exigée au moment de la soumission du manuscrit. Ces frais servent à financer la révision éditoriale ou l'évaluation par les pairs. Dans d'autres cas, des frais s'appliquent après l'acceptation, notamment des coûts par page ou pour la couleur et les figures. Le montant et l'objet des frais supplémentaires doivent être clairement précisés sur le site Web ou dans les politiques de la revue. Recherchez les frais inhabituels comme des « frais de manutention ». En cas de doute, renseignez-vous auprès de collègues sur les pratiques acceptées.

▲ SITE WEB ET COORDONNÉES

- Le nom de la revue peut facilement être confondu avec celui d'une autre revue mieux établie dans son domaine. Veuillez confirmer que l'ISSN (Numéro international normalisé des publications en série) de la revue correspond au titre et au pays de publication qui figurent sur le site ISSN.org.
- Il est difficile d'identifier ou de contacter l'éditeur. Recherchez les coordonnées d'une personne-ressource, dont un numéro de téléphone et une adresse postale, et vérifiez si ces coordonnées correspondent aux autres demandes de la revue (c.-à-d. l'indicatif régional correspond à l'adresse de la revue, l'adresse postale ne renvoie pas une résidence privée). La plupart des revues sont dotées d'un compte de courriel général auquel vous pouvez écrire ; méfiez-vous des adresses de courriel qui ne sont pas professionnelles ou qui n'ont aucune affiliation avec la revue (par exemple : une adresse courriel Gmail ou Yahoo).
- Le site Web de la revue donne une impression d'amateurisme ou de non-professionnalisme. Vous pourriez constater que le site Web de la revue est mal conçu et qu'il est difficile d'y naviguer. Par exemple, le site peut être truffé de liens inactifs ou de fautes de grammaire ou d'orthographe. Bien que de nombreuses revues légitimes soient mal financées et ne disposent pas de sites Web professionnels, les erreurs et les liens inactifs sont des indices justifiant un examen plus approfondi de la revue.

▲ PORTÉE OU OBJET

- La revue n'a pas une portée, un sujet ou une mission bien définis. Les revues ont généralement une portée clairement définie et traitent d'un ensemble de sujets précis.
- Les articles publiés ne correspondent pas au titre et/ou à la portée de la revue. Par exemple, une revue spécialisée en sciences infirmières publiant des articles de géologie.

▲ INDEXATION, FACTEUR D'IMPACT ET ARCHIVAGE

- La revue n'est pas indexée à l'endroit où elle prétend l'être. Pour le vérifier, consultez les bases de données ou un bibliothécaire ou un documentaliste.
- La revue n'est pas indexée dans les bases de données reconnues dans le domaine. Si vous n'êtes pas familier avec les bases de données, consultez un bibliothécaire ou un documentaliste.
- Songez aux bases de données que vous utilisez pour trouver des articles (Scopus, Web of Science, Sociological Abstracts, PubMed, etc.). La revue fait-elle partie de ces répertoires? Veuillez noter que les ressources en ligne Google Scholar, SHERPA/RO-MEO, ORCID et les sites de réseautage spécialisés comme ResearchGate ne sont pas des bases de données.
- Les déclarations concernant les facteurs d'impact ne sont pas vérifiables.
- Les revues prédatrices peuvent énumérer des mesures trompeuses telles que le « Global Impact Factor » (GIF), l'Index Copernicus ou le « Universal Impact Factor » (UIF). Ces mesures ne sont pas fondées sur des méthodologies reconnues.
- Parmi les indicateurs reconnus, mentionnons le Clarivate's Journal Impact Factor (JIF) et l'indicateur CiteScore d'Elsevier, entre autres. Les bibliothèques universitaires offrent des ressources autorisées telles que Journal Citation Reports et Scopus pour vérifier cette information.
- Le site Web de la revue ne donne pas accès aux volumes publiés précédemment ou présente des volumes incomplets.

